L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 1er MAI 1881. 54me Année.

Rudhow, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 1er MAI 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par H. Stern & Co., en No 26, rue de Chartres bottes, souliers et bandequins.

Rédéclamons de choix à l'encan.—L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur les rédéclames de choix annoncées comme devant être vendues, demain prochain, par G. E Grunsky, encanteur, rues Thalie, Esplanade et environs rues principales, pour le compte de nombreuses et actives. Voyez les nombreuses descriptives et les plans pour plus amples détails.

A la Nouvelle-Orléans le fret à New-York les voyageurs.

Si le commerce des grains a suffi en quelques années pour doubler et tripler la population de Chicago, pour tripler celle de Boston, pour ajouter 200,000 âmes à celle de New-York, 150,000 à celle de Philadelphie et plus de 100,000 à celle de Baltimore, nous conservons que les gouvernements locaux de toutes ces villes s'inquiètent de la révolution commerciale qui s'opère en ce moment en faveur du Sud, et facsent tous leurs efforts pour conserver un transit auquel ces villes doivent une pareille fortune. Ce danger lumineux leur a fait presque totalement renoncer à un plan qui était plus ambitieux encore, c'était d'attirer aussi à elles le commerce du coton de manière à ne plus en laisser une balle ni à la Nlle-Orléans, ni à Galveston, ni à Mobile, ni à aucun port du Golfe.

Aujourd'hui, toutes ces villes de l'Est seraient prêtes à signer un engagement par lequel il serait entendu que le commerce cotonnier tout entier de la vallée resterait à la Nlle-Orléans, pourvu que la Nlle-Orléans voulut bien renoncer au commerce des graines de l'Ouest. Laissez-nous les blés, nous vous laisserons le coton, disent-elles. La prétention serait modeste et digne d'être accueillie, si elle ne venait après toute espèce de tentatives faites pour détourner de nous le transit du coton aussi bien que celui de blé. Mais les villes du nord-est ont tout voulu prendre et maintenant, si elles sont à la vielle de tout perdre, ce n'est qu'après avoir essayé tous les moyens de nous enlever tout.

Cette concurrence commerciale explique les difficultés que nos représentants au Congrès ont éprouvées pour obtenir en faveur du Mississippi une allocation quelconque pour en améliorer le cours. Ordinairement le Congrès, quand il commence une chose, se montre disposé à la continuer jusqu'à ce qu'elle soit achevée. Mais il est à craindre dans ce cas qu'il manque à cet esprit de suite et qu'il coupe court à toute demande future d'argent pour améliorer la navigation du Mississippi. En revanche le congrès ne fera aucune difficulté pour voter quelques allocations en faveur de la Rivière aux Perles, du Bayou Tèche, de l'Atchafalaya, de l'Ouachita, de la Rivière Rouge, mais dès qu'il s'agira du Mississippi, les dispositions changeront, et nos représentants ne pourront l'emporter qu'avec l'assistance unanime de la délégation de l'Ouest qui, bien heureusement, est sur le point de l'emporter par le nombre sur celle des Etats de l'Atlantique.

Les liens, pas plus que les affections politiques, n'y feront rien, et les intérêts feront tout. C'est ce qui s'est déjà vu et c'est ce qui se verra toujours. Le Nord, nous voulons dire le Nord-Est, a disputé au Sud en tout temps l'empire de la mer; il avait réussi à en monopoliser le commerce, et très naturellement pour lui, il tient à conserver ce monopole. Ce qui se passe aujourd'hui le frappe d'étonnement et de crainte. Ce n'est pas qu'il ait perdu déjà beaucoup, car la concurrence du Mississippi ne fait que de naître, mais elle paraît être fondée sur des probabilités qui ressemblent à des certitudes et c'est ce qui épouvante nos rivaux.

La lutte sera rude, car il y aura contre le Mississippi une coalition générale des intérêts du Nord-Est, coalition redoutable en ce qu'elle aura à son service l'emploi d'immenses capitaux, capitaux venant des maisons de commerce et de milliers d'agences, capitaux venant de tous les établissements industriels et des propriétaires fonciers, capitaux venant des compagnies de chemins de fer, capitaux enfin venant de tous côtés, et n'ayant plus qu'un but, celui de sauver la fortune publique qui est plutôt la leur que celle du peuple.

Un bandeau épais semble dérober la lumière aux yeux de nos compétiteurs, car ils ne voient plus rien de ce qui est visible. Le carte des Etats-Unis expose toute la situation et donne le secret de la révolution qui s'opère. S'ils pouvaient voir cette carte et s'en rendre compte, ils comprendraient l'inutilité de leur opposition. Le Mississippi est puissant par ses tributaires tout autant et plus que par lui même. Toutes les eaux de l'Ouest, depuis les montagnes rocheuses, viennent à lui et il a une grande partie de celles de l'Est. Il touche au Nord par une propre source et par celles du Missouri. Dix-huit Etats ou territoires sont intéressés à cette grande navigation intérieure qui ne cesse que lorsque celle de la mer commence, et les eaux du Golfe du Mexique se mêlent à celles qui baignent les côtes des plus grands Etats Européens. Comment donc faire pour que tout cela ne soit pas?

Il n'y a rien à faire du tout; il n'y a qu'à subir ce qu'on ne peut pas empêcher et ce qui est la loi de la nature. Le Nord s'illusionne avec les opinions de ses myriades de journaux. Selon ces journaux, cette déviation du commerce ne serait que temporaire, et s'il y a beaucoup de steamers à la Nouvelle-Orléans, c'est qu'ils ont à y déposer en ce moment des masses de rails pour les chemins de fer entrepris dans l'Arkansas, dans le Texas et en Louisiane.

Une fois ces chemins achevés, les steamers ne retiendront de cette ligne et le transport des graines, réduit à de pauvres batiments à voiles, comme autrement. C'est là une erreur profonde, car s'il n'y a pas toujours lieu des grains à prendre, il y a toujours du coton "tel qu produit seul suffirait à entretenir une grande marine marchande. Déjà, depuis longtemps, ces steamers prennent le coton et cette matière compose la majeure partie de leur fret, car ils n'ont presque pas de passagers.

Cette particularité devrait instruire les négociants de l'Est sur la véritable importance de notre ville. Si la Nlle-Orléans ne peut être un point d'embarquement pour les voyageurs américains qui vont faire un tour en Europe, il est [illegible] le faire rapidement, c'est un [illegible] d'expédition pour le fret de [illegible] qui commence à lui arriver et [illegible] blanchit en quantité illimitée. A chacun sa part; à chacun son [illegible]tage.

[illegible] reste, quant à New-York, cette [illegible] occupe une situation locale sans [illegible]n partage de la nature pour qu'elle [illegible]ait rien à envier aux autres, surtout [illegible]our qu'elle n'ait rien à envier à la nôtre qui occupe, vis-à-vis de l'Europe, une extrémité reculée du monde américain. A supposer que nous puissions enlever à New-York 80 millions de boisseaux de graine sur les 140 millions qu'elle reçoit par les chemins de fer, les lacs et les canaux, nous ne voyons pas que cette déviation portât un coup bien funeste à la ville-empire de la République. Elle ne peut pas tout avoir; elle n'a jamais eu tout et c'est pourtant, sans avoir tout, qu'elle s'est développée assez pour avoir aujourd'hui, avec Brooklyn, près de 1,200,000 habitants. Cet accroissement est prodigieux, et notons bien qu'il était réalisé en grande partie avant l'inauguration de ce grand commerce de grains avec l'Europe. Ce commerce ne date pas d'un siècle.

En cas pendant la moitié, la ville de New-York ne s'en apercevra pas, car le nombre des voyageurs fera pour elle une ample compensation pour le fret qui serait détourné de son port. L'Ouest se peuple tous les jours et rapidement. Le nombre des touristes s'augmente sans cesse, et ce fret humain en vaut beaucoup d'autres. Ainsi, pour résumer cet article nous dirons: à la Nlle-Orléans le fret, à New-York les voyageurs!

Achetez vos cordiaux DE COMMUNION à l'Etoile Rouge.

Grand stock, très varié, de voitures d'enfants chez Theyar, rue Gravier 168 et rue Union No 13.

Projets d'ordonnances municipales

Nous croyons que le Conseil de ville agirait sagement en renonçant pour un temps à tout projet d'ordonnances sur l'éclairage, aussi bien par le gaz d'eau que par l'électricité. Rien de cela ne paraît encore avoir été assez bien étudié pour autoriser des concessions à aussi longs termes que celles qu'on désire. La Compagnie du gaz hydrogène ne veut pas s'engager à fournir un éclairage à meilleur marché que la Compagnie du gaz de charbon, et quant à l'éclairage électrique nous ignorons encore à quel prix il nous faudrait le payer.

Si l'électricité éclaire bien, ce que nous ne nions pas, elle laisse dans une obscurité profonde cette question importante. Les trois-quarts du monde sont habitués à se passer de lumière la nuit, parceque les trois quarts du monde, travaillant le jour, sont bien aises de se reposer quand le jour finit jusqu'au moment où il recommence à paraître.

On a fait, dans beaucoup de villes des offres d'éclairage ultra-merveilleuses; un industriel offre en ce moment aux autorités du district de Columbia d'y remplacer l'obscurité nocturne par une clarté semblable à celle que répand le soleil; mais il n'indique pas ce que cette clarté artificielle coutera. De tous ces inventeurs il y en a un cependant qui propose de donner dix fois plus de lumière que le gaz n'en donne aujourd'hui sans demander un prix supérieur. Cette proposition est digne d'être prise en très sérieuse considération, si elle est sérieuse elle-même, mais qui pourrait le dire sans avoir vu à l'essai le procédé à l'aide du quel cette merveille doit être effectuée?

Il faut prendre garde de nous laisser aveugler par toutes ces électricités, et pour plus de prudence nous engageons nos administrateurs de ville à surseoir à l'adoption de tous ces projets d'ordonnances qu'on sollicite, pour les mettre à exécution dans un délai indéterminé. Si les inventeurs veulent attendre pour une raison ou pour l'autre, nous pouvons attendre aussi et nous devons même attendre jusqu'au moment où l'on nous proposera quelque chose de certain et de pratique, quelque chose de sûr. Il n'est pas douteux que la science n'ait fait des découvertes précieuses, et il n'est pas douteux non plus qu'elle ne nous procure bientôt un éclairage électrique à bon marché. Mais le bon marché de cette lumière n'est pas trouvé encore, à ce qu'il paraît, et tant que ce point ne sera pas éclairci ou tant que ce problème ne sera pas résolu, le Conseil de ville ne doit point songer à nous faire prendre des engagements séculaires avec le premier industriel venu.

BOTTES BLANCHES! PANTOUFLES BLANCHES! à l'Etoile Rouge.

Genre et prix de voitures d'enfants de manière à répondre au désir de tout le monde. Rue Gravier 162, devant l'hôtel St-Charles.

Au Rédacteur de l'Abeille.

Monsieur,

Malgré ma répugnance à discuter les questions sur lesquelles des jugements de cour ont été rendus, je me permets d'appeler votre attention et celle des intéressés sur une décision récente de la cour suprême de notre Etat dans une affaire d'assessment d'une compagnie de chemin de fer urbain.

Il s'agit encore une fois de *franchise* dont la seule mention jetée aujourd'hui l'épouvante dans le cœur et surtout dans la bourse des pauvres actionnaires.

Je m'abstiendrai pour cette discussion ennuyeuse sur la véritable acception de cette terrible appellation de *franchise* qui signifie exemption, mais qui en réalité est une extension comme ne le prouve que trop l'arrêt auquel je fais allusion et que je me garantirai de ne regarder comme provenant d'une erreur de jugement. Voici l'exposé de la cause:

Toute compagnie doit faire deux parts de capital qu'elle demande aux actionnaires. La première, remarquez-le bien, doit servir à l'acquisition de la soi-disant franchise, et la seconde aux achats de tous objets nécessaires à la construction et à la mise en opération de l'entreprise, tels que chars, rails, animaux, harnais, écuries, etc., etc. Voilà donc le capital de la nouvelle compagnie représenté par un nombre d'actions équivalant aux valeurs spécifiées dans la Franchise-Exaction avant tout autre. Or, dans le débat, il était prouvé que tout ce qui n'était pas cette chose *franchise* avait satisfait aux exigences du fisc, et pourtant l'administration, et avec elle notre cour suprême a condamné la compagnie à payer un impôt sur une portion du capital-action consistant par le fisc lui-même sous forme d'achat primitif.

Il est évident qu'ici il y a un double taxe, ce qui est interdit par toute constitution.

Pour donner à mes observations toute la valeur qu'elles peuvent avoir, je ferai remarquer à notre administration *fiscale* que ce sont de pareilles erreurs qui ont forcé les Corporations à rechercir à de nouveaux d'appel aux capitaux pour l'organisation de nouvelles compagnies ou le renouvellement des anciennes. C'est ceux forme d'émission de fonds que les nouveaux s'empruntés se contractent et non sous forme d'actions. Les compagnies échappent ainsi aux exactions du fisc. On ne pouvait prévoir à une époque encore peu éloignée de nous que l'on oublierait si tôt les pétitions de l'équité, de la justice et même les règles de l'arithmétique, excepté pourtant en matière de constructions quand il s'agit des pauvres contribuables.

Le mot d'appel frivole a été prononcé dans cette affaire d'assessment d'un capital dévoré d'avance par le fisc lui-même.

Poursuivant le cours de mes observations, je me plais à faire ressortir l'équité des conséquences de l'arrêt en question et quelque compagnie dont acera mal avisée pour recourir à l'action mode d'appel au capital pour toute réorganisation de franchise nouvelle. Toute augmentation d'émission d'actions représentant le paiement d'achat *franchise-exaction* constituerait en effet une nouvelle occasion d'augmentation d'assessment et conséquemment de surcroît de taxe sur le montant payé à la ville. Il en pourrait ainsi qu'une compagnie dévint à payer l'impôt sur 2, 3 ou autant de capitaux employés au rachat successif de cette chère franchise.

X.

ESCARPINS VERNIS POUR COMMUNION à l'Etoile Rouge.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane vient de publier, sous forme de circulaire, des réglements sanitaires qu'il recommande aux navires pendant leur séjour dans le port de la Nouvelle-Orléans et qu'il recommande aussi à la marine en général. Les capitaines de navires feraient bien de se procurer cette circulaire et feraient encore mieux de se conformer aux avis qu'elle contient.

Athénée Louisianais. — Nous recevons à l'instant même la livraison de mai, des comptes rendus de l'Athénée Louisianais. Cette livraison est particulièrement intéressante. Nous y lisons le compte rendu de la séance publique avec tous les discours qui ont été prononcés, dans laquelle remise a été faite de la médaille d'or au lauréat, M. Jean B. Hosmer; le compte rendu de la séance dans laquelle notre ancien collaborateur, M. Félix Limet, a pris congé de ses confrères de l'Athénée; une causerie sur la tarentule, œuvre très originale, du Dr Hava; une parabole entre Corneille, Racine et Voltaire, par le Dr Roberi, et enfin une appréciation du dernier numéro du "Journal of Education," dirigé par MM. Leaber et Rogers, écrite par M. Alcée Fortier.

Cette livraison sera recherchée par tous les esprits élevés qui ont quelque souci des progrès de la langue française en Louisiane et qui prennent intérêt aux travaux littéraires de nos écrivains.

—Notre excellent ami et co-confrère le major L. Adolphe Bentz, est de retour à la Nouvelle-Orléans depuis un jour ou deux, d'un voyage d'agrément qu'il vient de faire en Europe. Il paraîtrait qu'il en a été beaucoup d'un commerce agréable, d'une affabilité qui ne se démentait jamais et de ces hommes bien en cet toujours heureux de causer le matin et de se dire l'ami.

150 colonne BLACK CROOKS, à l'Etoile Rouge.

Le West End.—Le surintendant de la compagnie qui a dépensé des sommes considérables à transformer en un jardin enchanteur de nombreux bicoques, et au milieu duquel s'élève un hôtel splendide, le manoir du West End, annonce, dans une autre colonne, qu'un grand concert sera donné chaque soir, à partir du 1er mai, par un orchestre nombreux sous la direction du professeur Moses, une de nos illustrations musicales. Les jardin spécieux sera éclairé par la lumière électrique. Les chars quitteront la rue du Canal toutes les heures, de 7 h. du matin jusqu'à 3 h. P. M., et ensuite toutes les demi-heures, de 3 h. à 9 h. et demie du soir. Le dimanche les chars partent de 15 minutes en 15 minutes.

Nous voyons avec plaisir ces distractions champêtres et peu coûteuses offertes à notre population et nous ne pouvons que féliciter les hommes entreprenants qui transforment ainsi les marais du lac en un lieu de plaisance.

Bijoux SARAH BERNHARDT, à l'Etoile Rouge.

Columbia Bicycles, Fred N. Thayer, seul agent, même prix qu'à la manufacture.

Excursions fortes attention.—Prenez le convoi de 7 heures dimanche matin, 1er mai, et rendez-vous à bord du steamer New Camelia qui va à Mandeville, Madisonville et Covington.

Nuits St. Louis.—On nous écrit de la Nuits St. Louis que les chemins, et notamment la grande route macadamisée qui longe le golfe, seront complètement réparés d'ici à quelques jours. Les familles qui ont l'habitude d'aller en villégiature dans cette charmante ville se hâteront donc d'en faire tranquillise. Avant qu'elles n'y rendent toutes les voies, de communication auront été rétablies et les ponts reconstruits. Il n'existe déjà presque plus de traces des dégats causés par les dernières crues.

Excursions aux villes de bains.—Les excursions du dimanche aux villes de bains, par le chemin de fer de Mobile, commenceront demain chez prochain 1er mai. Les trains partiront à 7 heures du matin et iront jusqu'à Ocean Springs. Prix de l'excursion, aller et retour, un dollar.

Voitures d'enfants élégantes de forme et solides, au magasin de Theyar, rue Gravier, devant l'hôtel St-Charles.

Sunlight Gas Machine.—M. J. J. Fraquette, établi en notre ville, 49 rue de Chartres, a entrepris une affaire pour la fabrication d'une machine d'un gaz d'éclairage qui se recommande hautement à l'usage des familles désirant dans les campagnes. L'appareil, simple de construction, d'un fonctionnement facile à comprendre et à diriger, possède toutes les garanties voulues de sûreté et donne une lumière brillante et fixe comme on ne saurait en désirer de meilleure. Plus de cinq cents de ces appareils sont en usage en ville et ailleurs et donnent pleine et entière satisfaction. M. Fraquette est un fort habile ouvrier dont qui remarquera quiconque s'adressera à lui par soin la rendue dont l'utilité lui reconnaîtra tous les jours. Il convient à la sollicitation des nombreuses personnes qui, de ville, des brochures illustrées, dont les noms d'un des établissements. J. J. FAQUETTE, Inventeur et Fabricant, 49 rue de Chartres, Nlle-Orléans.

1er mai—1pd

Voitures d'enfants.—Si vous voulez des voitures d'enfants, vous en trouverez un stock magnifique et très varié, chez Theyar, rue Gravier 162 et rue de l'Union No 13. Ces petites voitures offrent d'intéressantes d'une grâce inimitable, avec élégance et solidité tout à la fois. Nous insistons sur le mot de solidité, car on ne sait que trop que les gentillesses ne se prêtent pas toujours aux petites voitures, dont chaque fraîchissement peut entièrement disloquées. Il faut réellement qu'elles soient bien construites. M. Theyar donne toute garantie sous ce rapport et nous engageons les familles à aller visiter son magasin.

Voyez le grand assortiment de SOULIERS BAS, pour dames, à l'Etoile Rouge.

Le plus grand stock de voitures d'enfants qui ait jamais été envoyé ici chez Fred N. Thayer, rue Gravier devant l'hôtel St-Charles.

Les maisons F. Wertheim étoit l'ancienne maison de ce négociant à l'immense emplacement de ses magasins, qui, depuis de nombreuses années, sont pleines de Mahonnais, de Mahonnaises et de Mahonnaises différentes) qui lui donnent un cachet particulier à ses ventes. Ces pièces de Mahonnais et de Mahonnaises sont évidemment les plus remarquables aujourd'hui. La solidité de leurs étoffes, leur grande finesse, jointe à leur beauté comme tissu, les font rechercher par la plus nombreuse clientèle. M. Wertheim vient d'en recevoir un grand assortiment, et invite ses clientes à venir les voir, que ceux-ci veuillent les acheter ou non.

Pale Ale de Bass et Guinness Stout.—Il n'est assurément pas de meilleures bières importées que ces deux-ci. On les trouvera en abondance chez MM. Bassetti & Xiques, 67 et 69 rue Decatur.

Mécanique médité—M. J. T. Hanahan, a pris ne installé dans ses fonctions de surintendant général du chemin de fer "Louisville et Nashville" n'est acquis des titres à l'estime et à la reconnaissance de ceux qui ont connaissance qui, ayant des rédéclamés dans les villes du Nord, voyagent souvent sur le railway de Mobile. Voici la lettre qu'ils viennent d'adresser à M. Hanahan:

Nlle-Orléans, 28 avril 1881.

Monsieur,

Au cours que dans l'intérêt du public voyageur, vous venez de, s'appliquer à maintenir aussi confort et à lui être agréable, nous, commissionés, passagers réguliers de la division entre la Nlle-Orléans et Mobile, vous prions d'agréer l'expression de notre parfaite appréciation des règles de conduite que vous vous êtes inspiré dans votre administration.

Reconnaissant l'élévation de votre caractère, votre libéralité désintéressée, votre incontestable habileté et votre jugement parfait, il est raisonnable de notre part de supposer que vous avez été le principal instigateur d'une mesure qui, dès son début, a fait naître, l'admiration du tarif.

Ne doutant pas qu'un pareil résultat soit aussi la part des intéressés au succès, nous nous empressons de vous exprimer à cet égard notre prospérité personnelle, nous y trouvons, etc.

A. MaKay [W G Lyon D R Graham (agent W G & Co) Lyon & Co.
Jno A Ledbye [General Manager Mobile & Ohio Railway
Jas J Schmidt [Superintendent
H C Shropshire [Shropshire & Co
Jas J Schmidt [Superintendent
H C Shropshire [Shropshire & Co
Shire & Co
D A De Pass [Superintendent
Thos King [Superintendent
Shire & Co
Silas Weeks & Co [Superintendent
Jno D Cobb [Superintendent
Thos E Sadler [Superintendent
B Cooney & Son [Superintendent
E J Wood [Superintendent
W Cantel [Superintendent

Le soussigné Hanahan a répondu:

L. & N. Railroad Company
Nlle-Orléans, 29 avril 1881.

A Mr. [illegible]

Votre lettre et belle qui porte témoignage en mon faveur me sont parvenues en temps à votre [illegible] Je vous remercie d'avoir pensé à moi [illegible] Je vous remercie d'avoir pensé à moi [illegible] Je vous remercie d'avoir pensé à moi